

HL 22/11/2023

Compte-rendu du Comité Exécutif de la FERPA en présentiel 25 et 26 octobre 2023

(Thon Hôtel, Bruxelles)

Ont participé: ÖGB (Autriche); CSC/ACV et FGTV/ABVV (Belgique); PA.SY.DY (Chypre); SUH (Croatie); UGT-E, FPJ-CC.OO et USO (Espagne); UCR-CFDT, UNAR-CFTC, UCR-CGT, UCR-FO, UNSA-Retraités et UNIR-CFECGC (France); MASZSZ et SZEF (Hongrie); FNP-CISL, SPI-CGIL et UIP-UIL (Italie); OGB-L (Luxembourg); FNV (Pays-Bas); FNPS CDLS (San Marino); GWU (Malte); APTUS (Serbie); SUS (Slovénie); UNIA (Suisse)

Organisations absentes excusées: ELA (Espagne); POPS, OSTOE (Grèce); ICTU (Irlande); Interreformados CGTP-IN (Portugal); LCGB (Luxembourg); KSS (Macédoine); FNSPR (Roumanie); FUPS-CSdL et FNP-CDLS (San Marino); NEZAVISNOT, CATUS (Serbie); Emekli-SEN (Turquie) TUC (Royaume-Uni)

Participaient également à la réunion: Le Secrétariat politique de la FERPA: Henri LOURDELLE, Conseiller Spécial de la FERPA et Jessica MONTIEL, Conseillère Politique CES pour la FERPA

Le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND**, ouvre la réunion du Comité Exécutif en souhaitant tout d'abord la bienvenue aux membres participants. Il faut procéder à l'**adoption de l'ordre du jour** qui est approuvé à l'**unanimité**, du **Compte-rendu des Comités Exécutifs des 15 et 16 février 2023** qui est approuvé à l'**unanimité** et du **6 avril** qui est, lui aussi, approuvé à l'**unanimité**, moins une abstention, celle de l'UGT-E, absente.

Le **Président** donne ensuite la parole au **Secrétaire Général** de la FERPA, **Agostino SICILIANO**, pour ses **communications**.

Le Secrétaire Général présente tout d'abord ses condoléances à Jessica pour le décès de son oncle. Puis il souligne que ce Comité Exécutif devra prendre des décisions importantes à la suite du mandat reçu du Congrès, mais aussi dans le cadre de la préparation des prochaines élections au Parlement européen. Il évoque ensuite le dramatique contexte européen, la guerre en Ukraine, bien sûr, mais aussi, plus récemment le conflit qui oppose Israël au Hamas. La solution ne peut venir que de la volonté de bâtir la paix. En effet, il convient de réfléchir sur les actes dramatiques qui affectent l'Europe, mais aussi le monde. Il faut faire pression avec la CES et il ne faut pas que ce qui se passe en Israël, fasse oublier l'Ukraine. La FERPA a participé au Congrès de la CES à Berlin en mai dernier et le Secrétaire Général remercie les membres du Comité de Direction pour leur participation. Alors que plus de cent millions de personnes âgées voteront en juin pour élire les membres du Parlement européen, les personnes âgées et les retraités n'ont pas été mentionnés. Lors du Comité Exécutif de la CES qui s'est tenu à Madrid en septembre dernier, la CES a manifesté ses préoccupations, par rapport à ce qui pourrait se passer après les élections. Dans ce cadre, le Manifeste de la CES insiste sur la nécessité de renforcer l'Europe sociale. La FERPA a réussi à y introduire le droit à une retraite digne. Dans le Plan d'Action de la CES, la FERPA est également mentionnée. Le Secrétaire Général insiste aussi sur l'importance de la participation des membres de la FERPA à la Manifestation européenne, qui aura lieu à Bruxelles le 13 décembre prochain. Nous avons conquis un petit espace, mais il faut le remplir.

Le débat sur la pension minimum est un débat politique. Nous ne souhaitons pas de nouvelles études, la FERPA n'est pas un groupe de projet. Il faut générer une tension politique pour faire aboutir la pension minimum. Il faut la réaliser. Il faut avoir une action visible au sein du Parlement européen. Il faut faire connaître notre Manifeste et décider de l'envoyer aux candidats à l'élection. Il indique également que le 15 novembre, la CES présentera son Manifeste au Parlement européen et la Secrétaire Générale, Esther LYNCH a demandé au Secrétaire Général de la FERPA de l'illustrer avec la situation des personnes âgées et retraitées. Le Comité Economique et Social Européen organise un événement à Madrid le 29 novembre sur le « Présent et le futur des politiques européennes pour les personnes âgées » et la FERPA a été invitée. C'est Ana, Secrétaire Générale Adjointe qui interviendra au nom de la FERPA. Il évoque également la présence remarquée de la FERPA à la Manifestation de Paris le 13 octobre et il lance de nouveau un appel à la mobilisation pour le 13 décembre à Bruxelles. Le Secrétaire Général aborde ensuite les questions organisationnelles. Concernant le nouveau bureau de la FERPA, il précise que nous avons un bureau suffisamment spacieux pour trois, ce qui facilite notre travail en équipe et les échanges et que nous avons gagné en visibilité puisque le bureau de la FERPA est à proximité de celui d'Esther. Concernant les prochaines réunions du Comité Exécutif, si elles se tenaient au Thon Hôtel, cela signifierait que nous aurions un nombre réduit de langues de travail. La Commission européenne impose de nouvelles restrictions de budget en 2024. Il y a aussi la possibilité de se réunir au 6^{ème} étage de l'ITUH, mais là aussi, avec un nombre restreint de langue. Il faut réfléchir à ce que nous ferons en 2024 : ou bien, on maintient nos réunions en présentiel avec seulement 4 langues de travail, ou alors on les tient en ligne, avec 8 langues. Il faut aussi mettre à jour notre site : chacun doit impérativement indiquer par écrit, s'il donne l'autorisation ou non pour faire figurer son adresse-mail sur le site. C'est urgent de le faire pour pouvoir le mettre à jour. De plus à la pause déjeuner, nous prendrons une photo de l'ensemble du Comité Exécutif. Concernant l'organisation de la FERPA, nous avons un secrétariat politique. Et il félicite Jessica qui depuis juillet dernier a été reconnue par la CES, « Conseillère Politique de la CES pour les questions politiques de la FERPA ». Puis il lui donne la parole concernant les dates des prochaines réunions :

- 17 janvier 2024, Comité de Direction en ligne, 9h30-13h
- 27 février 2024 après-midi, Comité de Direction en présentiel, salle de l'ITUH avec les langues habituelles
- 28-29 février 2024 salle de l'ITUH, 50 places, 3 cabines d'interprétation, ce qui implique de pouvoir travailler en 4 langues seulement
- 18 avril 2024, Comité de Direction en présentiel, 9h30-13h, salle de l'ITUH, avec les langues habituelles
- Mai 2024, Comité Exécutif extraordinaire en ligne sur le budget FERPA et éventuellement sur les élections européennes
- Octobre 2024, Comité de Direction et 2 jours de Comité Exécutif soit en présentiel à l'ITUH avec seulement 4 jours, soit en ligne avec 8 langues

Ces informations étant données, le **Président** ouvre le **débat**, en indiquant préalablement qu'il souhaite que l'on puisse examiner la possibilité d'avoir des réunions en hybride.

Plusieurs organisations reviennent sur le contexte international évoqué par le Secrétaire Général dans ses communications et partagent ce qu'il a dit.

Pour ce qui est de la situation israélo-palestinienne, il s'agit d'un sujet très complexe, dont l'issue est-il insisté, ne peut être que dans un règlement politique. Est évoquée aussi le conflit ukrainien qui va entrer dans la période hivernale. Il faut insister sur la paix est-il aussi dit et il est rappelé qu'après la seconde guerre mondiale, les organisations syndicales ont été à l'origine de la Journée de la paix fixée alors au 1^{er} septembre. Ensuite, les organisations soulignent qu'il faut mettre en avant le Manifeste et, et pour la très grande majorité d'entre elles, arrêter les études et y substituer des choses concrètes, des revendications : qu'est-ce que l'on demande ? qu'est-ce que l'on veut ? En ce qui concerne la répartition des responsabilités, il faut garder en ligne de mire les pensions et se concentrer sur la pension minimale liée au salaire minimum. Il faut faire preuve de réalisme syndical pragmatique. D'autre part, quand on parle de pensions justes, il ne faut pas en parler, seulement, lors des périodes électorales (élections au Parlement européen, par exemple), mais aussi avoir un plan pluriannuel (qui fait quoi ? au niveau national et européen ?), avec des objectifs concrets auxquels toutes les organisations puissent s'identifier, qui devrait être présenté au prochain Comité Exécutif. Dans ce cas, il faudrait pouvoir recevoir les documents suffisamment tôt avant la réunion. Une organisation s'interroge toutefois sur la manière dont le Comité de Direction va travailler et ensuite le Comité Exécutif, autrement dit, comment travailler collectivement ? Pour ce qui est de l'instauration d'une pension minimum au niveau européen, il serait bon de voir comment on en est arrivé à la Directive sur le salaire minimum européen. L'on pourrait ainsi s'inspirer de la démarche entreprise par la CES. Toujours dans le cadre de la pension minimum, il est indiqué qu'il faudrait entreprendre un travail sur le seuil de pauvreté, autrement dit établir le montant nécessaire à la personne retraitée pour vivre dignement, sans avoir besoin de l'aide extérieure. Dans la même ligne, certains complètent en s'interrogeant sur ce que l'on entend quand on parle de revenu minimum « adéquat » ? Ne faudrait-il pas rechercher un autre terme ? D'autres estiment qu'il ne faudrait pas parler de pensions minimums, ne faire référence au seuil de pauvreté, mais il faudrait revendiquer des pensions décentes qui permettent de vivre dignement. Et, où fixer les « seuils » ? Quand est-on pauvre ? Ne faudrait-il pas se fixer une norme entre nous pour parler de la même chose ? Lorsque l'on parle de pauvreté, il ne s'agit pas seulement d'un problème de ressources, mais c'est plus global. En matière de pensions, ce qui est demandé, ce n'est pas seulement une augmentation mais un ajustement sur le coût de la vie, c'est-à-dire une indexation automatique. Il est aussi fait remarquer que l'on évalue souvent mal l'allongement de la vie, considérée comme un coût et non comme le résultat du « welfare » en Europe. Il faut convaincre les Gouvernements et déculpabiliser les personnes retraitées. Plusieurs soulignent aussi que dans les thèmes prioritaires, il y a celui de la santé et des soins de santé. Dans certains pays le système sanitaire est au bord de l'effondrement. Dans ce contexte, est ainsi évoqué le travail du Réseau Européen de la Santé. Pour les élections européennes, il serait bien d'avoir une lettre-type que chaque organisation pourrait adapter. Une organisation souhaiterait avoir une journée d'action au niveau européen. Il y a également accord pour lutter contre l'Extrême-Droite. Une organisation intervient également sur le Congrès de la CES à Berlin, en commençant par remercier le Secrétariat pour le compte-rendu très détaillé qui en a été fait, mais elle déplore qu'il y ait eu des motions de soutien à Cuba, l'Iran, la Turquie, l'Ukraine... mais rien sur les travailleurs palestiniens. Enfin, les organisations belges appellent à la mobilisation pour la manifestation européenne du 13 décembre 2023 à Bruxelles.

Dans sa **réponse** le Secrétaire Général commence par remercier les membres pour leurs contributions, car, avec elles, on peut bâtir une ligne de route. La FERPA est un syndicat que la CES doit reconnaître comme utile. En matière de retraite, le système par répartition qui existe établit un lien entre le salaire et la pension. Il est d'accord pour reconnaître que « l'on jette à la mer les services publics de santé ». Pour ce qui est du Manifeste, tout s'applique. Si un membre a reçu en charge un thème, tout le monde doit cependant se sentir concerné. En ce qui concerne la pension minimum, il faut établir un programme pour 4 ans. IL ne faut pas toujours revenir vers la CES, le droit de vote n'est pas un point central. Il faut se tourner vers vos confédérations qui continuent à s'y opposer. Pourquoi la CES estime-t-elle cruciales les élections de juin prochain, parce que, ce qui est en jeu c'est la remise en cause des droits qui ont été acquis depuis 50 ans. Il faut être protagonistes de notre propre destin. Il faut rester équilibré et prudent par rapport à ce qui se passe. Le syndicat est par nature réformiste, c'est-à-dire qu'il affronte les problèmes pour y apporter des solutions. Enfin, il remercie, par avance, les organisations pour leur mobilisation pour le 13 décembre et permettre ainsi que la FERPA soit présente.

Sont intervenues dans le débat, les organisations : UCR-FO ; SUH ; USO ; UNIA ; FGTV/ABVV ; UNSA-Retraité ; FNP-CISL ; UILP-UILUCR-CFDT ; ÖGB ; SZEF ; SUS ; GWU ; CSC/ACV ; OGB L ; UNIR-CFECGC ; UCR-CGT

La réunion du Comité Exécutif se poursuit avec **la réunion du Comité des Femmes de la FERPA**. A l'issue de cette réunion, **la Présidente du Comité des Femmes de la FERPA** en présente les **conclusions** qui seront envoyées à toutes les organisations

Le **Président** donne ensuite la parole à **Dick DE GRAAF, Trésorier de la FERPA** pour la partie **financière**.

Dick présente les documents qu'il a envoyés et formule quelques commentaires. Il y a tout d'abord deux décisions à prendre :

- Adoption du bilan 2022 et du compte de résultats 2022
- La tenue d'un Comité Exécutif Extraordinaire, non prévue au budget, pour les élections européennes

Sans entrer dans le détail de tous les postes, le Trésorier fait remarquer que, dans le budget, la part la plus importante des dépenses est représentée par les frais de personnels. Pour ce qui est des coûts des réunions, ils sont relativement stables. En ce qui concerne les ressources provenant des cotisations des organisations affiliées, il est fait remarquer que leur montant n'a pas été indexés depuis 2011, contrairement à ce que fait la CES et que la dotation de cette dernière n'évolue pas, il s'agit d'un montant fixe. Les réserves qui existent permettent de faire face en cas de crise. 50% des ressources de la FERPA proviennent des organisations italiennes. Le Trésorier interroge le Comité sur la pratique de la CES en matière de cotisation qui a introduit trois classes suivant les ressources des organisations : la FERPA devrait-elle en faire autant ? Il soumet ensuite quelques réflexions :

- Il y a toujours moyen de baisser les coûts en tenant des réunions « on line », ce n'est pas la meilleure façon d'échanger, mais ça peut marcher comme on l'a vu pendant la période du COVID.
- L'on peut soit augmenter les cotisations, soit augmenter le nombre de membres. En ce qui concerne l'augmentation des cotisations, il n'a pas fait de proposition pour 2024, on en reparlera en février 2024.

- Une autre alternative existe aussi en augmentant la « lump sum » (montant forfaitaire versé selon le nombre d'adhérents) plutôt que les cotisations.
- Si un événement est organisé au Parlement européen pour présenter les demandes de la FERPA, il est proposé une augmentation exceptionnelle de 7.000 euros sous les lignes : réunions diverses, frais de mission, frais de traduction et communications.
- Enfin, le budget prévisionnel 2024 est proposé avec un léger excédent de 55,00 euros et il est demandé au Comité Exécutif de l'adopter.

Le **Président** ouvre ensuite la **discussion**.

Toutes les organisations intervenantes commencent par remercier Dick pour l'excellent travail fourni : en 9 ans, est-il dit, on n'a jamais eu un rapport aussi précis et détaillé. Concernant l'augmentation des cotisations, comment la justifier ? Augmenter, pour quoi faire ? Sur quels critères ? Le budget est fait pour augmenter notre action syndicale. Il doit ainsi, être le reflet de nos actions, de nos décisions de Congrès. On a un budget de « réunionites ». Il manque des lignes, comme une ligne intitulée « action revendicative » ou une autre intitulée « développement ». Certains s'interrogent sur la possibilité d'utiliser, de manière ciblée, les réserves qui s'élèvent à deux ans de fonctionnement de la FERPA. Une interrogation est formulée concernant l'augmentation du poste Comité des Femmes, alors que les autres postes sont en diminution. Une autre est faite sur le salaire du personnel est-il « chargé » ? Une organisation s'interroge, également, sur le système de contrôle et d'audit de notre budget : est-il suffisant ? Enfin, un constat est dressé : la FERPA est présente dans 18 pays, alors que la CES l'est dans 41 pays, pourquoi n'est-ce pas le cas pour la FERPA ? Faut-il changer de méthode pour attirer ces pays ? Que faire pour les convaincre d'adhérer à la FERPA ? Enfin, une organisation s'interroge sur la pertinence e/ou l'efficacité de tenir un Comité Exécutif en mai sur les élections européennes, alors qu'elles auront lieu à peine quelques semaines après. Dans sa **réponse** le Trésorier remercie tout d'abord les membres pour les compliments. Puis il s'interroge également sur la manière de recruter au sein de la CES et sur la manière d'augmenter le nombre. C'est, dit-il, de la responsabilité des organisations syndicales nationales. L'administration financière de la FERPA est faite par les auditeurs de la CES, elle est juste et fiable, il n'y a aucune raison de douter. Concernant le salaire du personnel, il s'agit de l'unique salariée de la FERPA, le salaire mentionné est effectivement un salaire brut selon la structure salariale de la CES. Si l'on entreprend une campagne sur la pension minimum, il faudra en faire le calcul. Enfin, les cotisations n'augmentent pas et 3 organisations ont informé d'une baisse. Il faudra tenir une réunion extraordinaire sur ce sujet des finances de la FERPA. Ensuite le **Secrétaire Général** intervient pour poser la question : que faire en 2024 pour augmenter les cotisations ? Il faudra observer attentivement les chiffres. Le Congrès comme l'Assemblée Mi-Mandat sont des événements importants de la vie de l'organisation. Il faut gérer le budget en « bon père de famille », cela veut dire que les réserves doivent être utilisées en dernier recours. Certes, il faut discuter avec les organisations de la CES, mais il est difficile de discuter avec des organisations qui ne veulent pas nous entendre. Il faudra réfléchir sereinement au prochain Comité Exécutif avec des propositions concrètes.

Puis, le **Président** propose de passer aux **votes** :

Le bilan 2022 et le compte de résultats 2022 sont adoptés à l'**unanimité**

Le budget 2024 est également adopté à l'**unanimité**.

Sont intervenues dans le débat, les organisations : UCR-CFDT ; CSC/ACV ; UNIA ; UGT-FGTB/ABVV.

Puis, le **Président** accueille **Esther LYNCH, Secrétaire Générale de la CES** et le **Secrétaire Général de la FERPA** lui souhaite la bienvenue. Il précise que la FERPA est déterminée à protéger les droits conquis et en acquérir d'autres. Elle est prête à travailler ensemble avec la CES sur une plateforme qui nous unirait.

Esther commence tout d'abord son intervention en disant que le Secrétaire Général de la FERPA est un grand avocat de la FERPA auprès de la CES. La FERPA est une organisation syndicale qui fait partie de la grande famille syndicale de la CES. Elle rappelle le témoignage de la collègue roumaine qui après 37 ans de travail touchait une pension de...300 euros ! La CES s'est engagée sur un programme politique sur la question des pensions et à concrétiser une initiative sur les pensions minimums après les élections européennes, en collaboration avec la FERPA. Et à ce propos, sur la manière de le faire, elle rappelle la bataille victorieuse menée sur le salaire minimum. Concernant le droit de vote de la FERPA, ce sujet reviendra lors de l'Assemblée à Mi-Mandat de la CES, pour tenter de mieux comprendre ce qu'il est nécessaire de faire, notamment en discutant avec les organisations qui y sont opposées et de savoir pourquoi elles s'y opposent. Il faudra organiser une campagne de soutien. Elle assure les membres du Comité Exécutif de la FERPA du soutien des élus de la CES. Elle évoque ensuite les chantiers en cours de la CES : notamment le droit à la déconnexion, les élections européennes, les nouvelles normes de la gouvernance économique européenne, ce qui va se traduire pour 14 Etats Membres, soit par de nouvelles coupes budgétaires, soit par une augmentation des impôts, de toutes façons, il va falloir payer davantage. On va devoir descendre dans la rue le 13 décembre à Bruxelles. Elle ajoute qu'elle a été contente de voir la FERPA à la manifestation de Paris. Il faut être actif au niveau national. Elle énumère un certain nombre d'urgences : faire du bruit, se faire entendre, avoir des investissements ciblés. On a besoin de politiques industrielles vertes qui couvrent les besoins : santé, transports, logement... Tout va dépendre des politiques qui seront à la tête de l'UE après les élections de juin 2024. Le 15 novembre sera présenté au Parlement Européen le Manifeste de la CES qui comprend 12 engagements, dont un qui porte sur des pensions justes. Si on travaille ensemble, on peut y arriver. Elle n'est toutefois pas naïve : on a besoin de toutes et tous. Il faut gagner la bataille contre le retour de l'austérité aujourd'hui.

Le **Président** de la FERPA ouvre alors le **débat**.

Les intervenants remercient tout d'abord Esther pour son intervention qui, comme l'a mentionné un intervenant a donné une belle vision d'ensemble et elle a été faite avec beaucoup de cœur. Plusieurs reviennent sur la situation des personnes âgées, qui représentent 25% de la population européenne et insistent sur la féminisation de la population vieillissante, et donc sur le besoin de services spécifiques et d'une agence qui se concentre sur ces questions et sur tous ses aspects. Toutes nos revendications sont reprises également dans le Manifeste de la FERPA, mais un Manifeste ne suffit pas, il doit s'accompagner de mesures concrètes. Les pensions ne sont pas un cadeau tombé du ciel est-il fait remarquer, mais elles sont le résultat de notre travail. Les retraites sont un droit, et non une « protection sociale ». Il faut éviter d'avoir un nivellement par le bas, en ce qui concerne les pensions. Nos revendications sont intégrées à celles de la CES quand, comme elle, nous réclamons des pensions justes et adéquates, pour aujourd'hui et pour demain. Il faut avancer, comme cela a été fait par le Commissaire Schmidt sur les salaires minimums.

En ce qui concerne la pension minimum, le seuil de pauvreté ne représente pas du tout ce dont on a besoin pour vivre décemment sans avoir recours à l'aide extérieure. Nous voulons une Europe sociale, qui, hélas, donne davantage la priorité à l'économie qu'au social.

Aujourd'hui, 17 Etats-membres sur 27 sont concernés par le vieillissement de la population. Pour ce qui est de nos revendications, il faut les prendre en compte. Nous sommes source de créations de nouveaux emplois. La transition écologique concerne aussi les personnes âgées, par exemple, en matière de logement ou de mobilité/transports. Faut-il le répéter, les personnes âgées ne sont pas un problème, mais elles font partie de la solution. Nous voulons davantage de CES et une reconnaissance absolue. Nous sommes fiers de faire partie de la CES, qui comprend à la fois, ce que l'on appelle les actifs, mais aussi les chômeurs et les personnes retraitées. Nous restons actifs, il faut donc lutter contre l'âgisme. Nous sommes la mémoire de l'Europe. D'autres reviennent aussi sur la campagne conjointe de la CES et de la FERPA pour les pensions minimums et réclament un plan concret pluriannuel. S'il y a une conférence conjointe, il est important de préciser qui fera quoi et avec quelle couverture financière ? Une intervention interroge sur le coût de financement de la dépendance. Une autre rappelle qu'il faut garantir également des soins adéquats et les conséquences de l'exposition aux produits chimiques sur le long terme. Enfin, un intervenant interroge Esther sur l'organisation de nos réunions et pour savoir quels sont les plans de la CES pour l'avenir.

Dans sa **réponse**, Esther remercie tout d'abord, l'ensemble des participants pour leurs remerciements. De son côté, elle remercie les personnels de la CES pour les 6 mois écoulés avant l'installation dans les nouveaux locaux. Elle a bien pris en compte ce qui a été dit pour l'organisation des réunions à l'avenir. Elle reconnaît les problèmes mentionnés. Elle demande seulement un peu de patience. Elle poursuit ensuite sa réponse, en l'articulant en 7 points :

- 1) Il faut faire connaître dans chaque parti européen, le Manifeste de la CES et notamment le point sur les pensions. Il faut travailler avec vous, précise-t-elle, pour que les fondements soient bien posés. C'est la raison pour laquelle la réunion du 15 novembre au Parlement européen est organisée et la FERPA est invitée à participer : leur dire tout ce que vous m'avez dit. Il faut être aussi visible que possible en personne, mais aussi sur les médias sociaux.
- 2) Il faut mettre en place du lobbying auprès de leur électorat, il ne faut pas sous-estimer cette solution.
- 3) L'idée du projet/plan sur les pensions est une bonne idée, mais il faut prendre en compte le calendrier et ne pas être dépassé par l'agenda politique. Début 2025 semble intéressant pour que les personnes élues défendent nos propositions, notamment la pension minimum. Il faut avoir un plan comme pour le salaire minimum : organiser des réunions, des événements et, en interne, rencontrer Giulio ROMANI qui est le Secrétaire Confédéral en charge de la protection sociale.
- 4) Elle insiste aussi sur la reconnaissance qui doit être due aux personnes âgées : elles apportent une contribution à la société, elles ont une véritable valeur.
- 5) En ce qui concerne la question de la santé, tout au long de la vie active on doit prendre en compte cette question. Il y a ici dans la salle, un collègue Herman FONCK qui est un expert de la santé, je l'invite à prendre un café avec moi, dit-elle, pour parler de ces questions. Comment arriver à zéro accident sur le lieu de travail ? La santé et la sécurité sont importantes, en tenant compte de la dimension de genre.
- 6) Il faut protéger l'âge de départ à la retraite et défendre ensemble ce droit. Nous avons 4 ans devant nous pour tout faire, mais il faut prendre dès à présent les mesures nécessaires.

- 7) Enfin, en ce qui concerne le droit de vote, il faut en parler ouvertement avec les affiliés, tout en cherchant à convaincre ceux qui peuvent l'être et leur demander pourquoi ils résistent.

Elle termine sa réponse, en remerciant encore une fois les membres du Comité Exécutif. Elle ajoute qu'elle sera ravie de revenir, car elle a hâte de poursuivre le travail avec la FERPA

Le **Secrétaire General** de la FERPA remercie Esther de nous avoir consacré tout ce temps. Aujourd'hui, la FERPA se sent moins seule. Nous sommes le savoir de la CES ajoute-t-il.

Sont intervenues dans le débat les organisations : SPI- CGIL ; UNSA-Retraités ; SEK ; FNP-CISL ; UILP-UIL ; OGB L ; UCR-CFDT ; FGTB/ABVV ; UNIA ; UNIR-CFECGC ; UNAR-CFTC ; USO ; UCR FO

Le **Président** donne ensuite la parole à **Dick DE GRAAF, Président du Groupe de travail** sur les statuts, pour présenter les modifications qui ont été apportées au **Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)**.

Il rappelle tout le travail qui a été fait. Il indique que l'on ne va pas reprendre en détail toute la discussion puisque les modifications proposées ont été largement discutées lors le dernier Comité Exécutif avant le Congrès. Aujourd'hui, comme les Statuts le demandent, il faut approuver formellement les modifications introduites. A l'aide d'un PowerPoint, il rappelle les différents articles (7) qui ont fait l'objet d'une modification.

Le représentant du SEK demande la parole. Il s'interroge sur la représentation régionale au sein du Comité de Direction. Il s'interroge également sur le fait qu'il n'y ait pas de quorum pour le Congrès et sur les délais à respecter pour le dépôt des candidatures. Il demande enfin des précisions sur la « cotisation de solidarité »

Dick lui répond que l'on n'a pas identifié au préalable les régions. En ce qui concerne le quorum, il n'est prévu nulle part dans les Statuts. Pour ce qui est des délais de dépôts de candidature, c'est clairement spécifié à l'article 3.4. Enfin, concernant la « cotisation de solidarité », tout en faisant remarquer que cette question s'adresse davantage au Trésorier, Dick rappelle qu'en 2011, il a été constaté que certaines organisations n'avaient pas suffisamment d'argent pour participer au Congrès. Une allocation de solidarité de 300 euros a donc été mise à leur disposition. Il n'y a pas de fonds spécifique et ce montant est indépendant du lieu où se déroule le Congrès. Le **Secrétaire Général** ajoute qu'un jour, on espère être auto suffisant.

Le **Président** procède au **vote** du ROI, ainsi modifié. Il est adopté à l'**unanimité**, moins une abstention (SEK).

Ensuite concernant la question de savoir sous **quelle forme** se tiendra le prochain Comité Exécutif de la FERPA de février, soit en ligne avec toutes les langues, soit en présentiel mais avec seulement 4 langues de travail, ce qui signifie que l'on va exclure de fait certaines organisations, deux organisations interviennent

- L'une pour demander que soit examinée la question de tenir nos réunions sous forme hybride
- L'autre pour dire que si elle est favorable à la tenue de réunion en présentiel, elle soutient la tenue de la réunion en ligne pour éviter d'exclure de fait des membres pour des questions linguistiques.

Le **vote** qui a lieu donne une **large majorité** à la tenue de la prochaine réunion en présentiel.

Le **Secrétaire Général** revient sur la décision de tenir la prochaine réunion du Comité Exécutif en présentiel, ce qui exclut des langues et donc des collègues, ajoutant qu'on ne peut pas se satisfaire de cette exclusion.

Sont intervenues, les organisations suivantes : SPI-CGIL et UCR FO.

Puis il passe aux **questions diverses**. Le représentant du **SEK** attire l'attention de la FERPA sur une proposition de réforme du permis de conduire qui va à l'encontre des personnes âgées, accompagnée de primes supplémentaires des assurances. Il demande que la FERPA se penche sur cette question. Le **Secrétaire Général** lui répond qu'il aurait dû en parler quand la Secrétaire Général de la CES était là. Revenant également sur le souhait du Kosovo et de la Macédoine d'adhérer à la FERPA, il s'engage à prendre en considération ces demandes, tout en rappelant qu'il y a des procédures à respecter. Puis il termine, après toutefois que l'UNIR CFECGC eut attiré l'attention sur les dangers, pour les personnes âgées, du tout numérique, en se félicitant des engagements que la CES a pris en notre faveur ainsi que du bon travail fait sur les finances. Il réaffirme notre engagement à continuer d'apporter notre contribution à la CES, tout en rappelant ce que nous attendons d'elle.

Le **Président** clôt la réunion en remerciant les membres de leur participation active. Il remercie également les interprètes.

Henri